



ATTESTATION D'ACCREDITATION



Le Ministre de l'Industrie, de l'Investissement, du Commerce, et de l'Economie Numérique atteste que le :

LABORATOIRE D'ETALONNAGE

AFROLAB

Sis, n° 15 bis, rue 326, riad salam, Agadir

est accrédité conformément à la norme :

NM ISO/CEI 17025 : 2005

pour réaliser les prestations d'étalonnage définies dans sa portée d'accréditation AL 54/2012 annexée à la présente attestation.

La présente attestation, délivrée dans les conditions fixées par la loi n° 12-06 du 11 février 2010, le décret n° 2-10-252 du 20 avril 2011, ainsi que la circulaire relative à l'accréditation des organismes d'évaluation de la conformité, est valable jusqu'au 06 mars 2023.

Rabat, le 07 mars 2018

Ministre de l'Industrie, de l'Investissement,
du Commerce et de l'Economie
Numérique

Signé : Moulay Hafid ELALAMY